

champ libre

N° 45 - décembre 2012



Chers amis,

L'année 2012 se termine avec des avancées encourageantes en faveur du bien-être des animaux de ferme.

Des actions fortes ont été menées tout au long de l'année. Avec notre tournée estivale, les truies gestantes ont été mises à l'honneur. 20 000 cartes-pétitions ont été ainsi distribuées, pour que l'échéance du 1^{er} janvier 2013 soit appliquée dans tous les élevages porcins. Pour rappel, la directive 2008/120/CE précise qu'à compter de cette date, les truies devront être élevées en groupe durant la majeure partie de la gestation. En outre, l'arrêt de la castration physique des porcelets semble se profiler dans les années à venir, et nous veillerons à ce que des solutions alternatives soient mises en place rapidement en France. De plus, nous avons ouvert la porte de la grande distribution grâce à des contacts fructueux avec le groupe Carrefour. En effet, l'enseigne s'est engagée à sélectionner et promouvoir des producteurs respectant de bonnes pratiques d'élevage. Une collaboration « jeunesse » s'est également développée avec Carrefour Kids Club, qui a permis la publication de plusieurs livrets éducatifs sur les animaux de ferme. Côté transports d'animaux vivants, la PMAF a multiplié les enquêtes cette année et parcouru des milliers de kilomètres sur les routes pour suivre et inspecter des camions suspects. Notre ferme a, quant à elle, accueilli de nombreux nouveaux pensionnaires et continué à s'équiper. C'est grâce à vous que nous avons pu mener ces actions et aboutir à de tels résultats. Évidemment, la PMAF doit continuer ses combats pour que l'ensemble de la filière agro-alimentaire s'engage pleinement en faveur de notre cause. Merci du fond du cœur pour votre soutien et rendez-vous en 2013 pour continuer à avancer ensemble vers une meilleure prise en compte du bien-être des animaux de ferme.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !



G. Zuccolo
 Ghislain Zuccolo
 Directeur



■ BIEN-ÊTRE ANIMAL CARREFOUR MONTRE LA VOIE !

John Dali, Commissaire européen (5^{ème} personne en partant de la gauche) aux côtés de plusieurs représentants de Carrefour et de Jonathan Fleurent et Ghislain Zuccolo de la PMAF.

Le 1er octobre dernier, John Dali, Commissaire européen chargé de la santé et des consommateurs, a été convié par le distributeur Carrefour à une visite destinée à l'informer des efforts déployés par l'enseigne en faveur du bien-être animal.

Le Commissaire a ainsi pu visiter un élevage de veaux commercialisés sous la marque « Drevon ». Cette marque, très exigeante sur le bien-être animal, approvisionne l'ensemble des magasins Carrefour de la région Rhône-Alpes. Ils sont commercialisés sous la marque « Drevon » et en partie au sein de la filière « Engagement Qualité Carrefour ». Les élevages « Drevon » se distinguent notamment par le fait que tout au long de la période d'élevage, les veaux sont élevés en groupe, sur une litière de paille, avec une ambiance dans les bâtiments particulièrement maîtrisée (températures, hygrométrie, bonne ventilation etc.).

Dans la foulée, le Commissaire a pu découvrir un élevage de bovins de race Charolaise, répondant au cahier des charges de la filière « Engagement Qualité Carrefour », qui intègre des exigences en faveur du bien-être animal.

La visite s'est conclue au cœur de l'hypermarché Carrefour Ecully, où démonstration a été faite de la volonté de l'enseigne de proposer des produits alternatifs à ceux issus des élevages intensifs et d'informer les consommateurs sur les modes d'élevage.

La PMAF, conviée à cette rencontre totalement axée sur le bien-être animal, a pu échanger avec le Commissaire européen sur le partenariat que nous avons établi depuis 2008 avec le groupe Carrefour. Nous avons notamment présenté un projet développé en commun avec l'enseigne pour que puisse être proposé aux clients un lapin « alternatif » élevé en parc.

Ce moment fort a aussi permis à la PMAF d'échanger avec Jérôme Bédier, secrétaire général du groupe Carrefour et Hervé Gomichon, Directeur qualité du groupe.

Au terme de cette journée, chacun était convaincu de la nécessité que le groupe Carrefour poursuive sa dynamique pour intégrer le bien-être animal dans sa politique globale de développement durable. Cela laisse présager de belles avancées !

■ TRANSPORT D'ANIMAUX VIVANTS

Encore des infractions !

Du 5 au 9 septembre, la PMAF et Animals' Angels ont suivi sur les routes des camions suspects transportant des animaux vivants. Grâce à leur surveillance, les forces de l'ordre ont procédé à des contrôles et constaté de nombreuses infractions.

Les enquêteurs ont notamment inspecté un camion italien transportant des chevaux de France vers l'Italie. Les gendarmes italiens, accompagnés d'un vétérinaire local, ont constaté que les conditions dans lesquelles les animaux étaient transportés ne répondaient pas aux exigences de la réglementation en vigueur sur les transports d'animaux « longue distance »¹. En effet, les chevaux ne disposaient pas de stalles individuelles et ne portaient pas de licol. Un manque de sécurité que souligne Jonathan Fleurent de la PMAF : « *dans de telles conditions, les chevaux peuvent chuter pendant le transport et être gravement blessés en recevant des coups à terre de leurs congénères. Certains même succombent parfois à leurs blessures.* » Les convoyeurs ont ainsi reçu une amende de 2 000 € et l'obligation de décharger les animaux sur un lieu adapté.

La récurrence de ce type d'infraction nous interpelle une nouvelle fois sur les lacunes de la réglementation régissant le transport d'animaux vivants. L'interdiction des transports « longue distance » pour les animaux constituerait un aboutissement essentiel pour le bien-être des animaux. La



A l'intérieur du camion les chevaux ne disposaient pas de stalles individuelles et ne portaient pas de licol.

PMAF et Animal's Angels continuent à mener leurs enquêtes de terrain pour faire évoluer et appliquer les textes.

Ces scènes de souffrance totalement inacceptables se produisent régulièrement au cours des longs transports d'animaux vivants. Elles témoignent une nouvelle fois de la nécessité de mettre un terme urgemment aux longs transports d'animaux vivants au profit des transports de carcasses.

Nous serons de nouveau sur les routes espagnoles, françaises et italiennes dans les semaines à venir. Nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien ces enquêtes qui nous permettent de dénoncer aux autorités de contrôle les transporteurs peu soucieux de la réglementation protégeant les animaux. ●

¹ Règlement CE 1/2005

Formations des policiers hongrois

Du 14 au 24 août 2012, PMAF Hongrie, en partenariat avec Eyes on Animals et Animal Welfare Foundation, a animé une journée de formation sur le transport d'animaux vivants auprès de quatre groupes de policiers hongrois.

Ces interventions visaient, dans un premier temps, à informer et sensibiliser les policiers à la réglementation sur le transport d'animaux vivants. Une session théorique a permis d'apporter des notions essentielles en matière de législation. Ensuite, une deuxième partie pratique consistait à expérimenter des situations concrètes de terrain. Les participants ont ainsi procédé à des inspections de camions transportant des animaux vivants, et pu constater de nombreuses infractions : manque de place, absence d'eau et température élevée à l'intérieur de certains d'entre eux. Au vu du nombre important d'infractions constatées régulièrement par PMAF en Hongrie, notamment à la



frontière turque, il apparaissait indispensable d'impliquer la police dans la lutte pour le bien-être des animaux transportés. D'après Levente Pencz, le représentant de la PMAF en Hongrie, les policiers ont manifesté un vif enthousiasme pour la formation : « *Cette initiative leur a vraiment été utile. Ils sont tout à fait conscients que la réglementation n'est pas toujours respectée, mais ne disposent pas toujours des connaissances nécessaires pour contrôler efficacement les convois contrevenants* ». À la demande des responsables de police, dix-neuf autres groupes d'agents suivront cette formation cet automne. PMAF Hongrie est évidemment disposée à renouveler l'expérience. ●

■ PORCS

Une campagne d'affichage inédite contre les préjugés sur les cochons

La Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) a lancé en juillet une campagne d'affichage inédite à Paris et à Metz. 75 affiches format 4m x 3m ont jalonné le périphérique parisien, 35 affiches ont été placées sur les principaux axes routiers de la ville de Metz.

Dans le cadre de sa campagne pour l'amélioration des conditions de vie des porcs, la PMAF a communiqué sur une centaine de panneaux d'affichage à Paris et à Metz, dans le but de mieux faire connaître les cochons et leurs caractéristiques comportementales. Avec cette campagne d'affichage de grande envergure pour l'association, la PMAF souhaitait amener le grand-public à percevoir le cochon de manière plus positive.

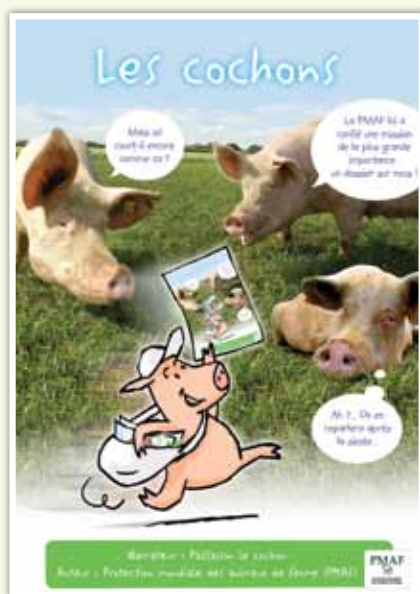
Savez-vous que les cochons sont très propres et qu'ils séparent leurs différentes zones de vie (aire d'alimentation, aire de couchage, aire de déjection) ? Savez-vous que les truies sont de très bonnes mères qui construisent un nid avant la mise-bas pour accueillir leurs porcelets ? Ces quelques exemples de comportements du cochon révèlent à quel point nous méconnaissons cet animal sensible et



Durant l'été, une centaine d'affiches ont été placées à Paris et Metz.

intelligent. En en apprenant davantage sur les animaux d'élevage, nous pouvons mieux comprendre leurs besoins comportementaux et agir pour améliorer leurs conditions de vie. En effet, par nos actes de consommation quotidiens, nous sommes responsables des conditions d'élevage de près de 15 millions de porcs chaque année.

La PMAF a notamment pour objectif de promouvoir la diffusion de l'état des connaissances en éthologie (science du comportement) des animaux de ferme. Les sites dédiés www.paillassonlecochon.com ou www.animaux-de-ferme.com présentent de manière objective et pédagogique les animaux d'élevage, leurs comportements et leurs conditions de vie. ●



■ ÉDUCATION

Une nouvelle leçon de Paillasson sur Carrefour Kids Club

Après « Les animaux et nous » et « La poule », la PMAF vient de publier un nouveau livret éducatif intitulé « Les cochons » sur www.carrefourkidsclub.fr, dans le cadre de son partenariat avec Carrefour.

Le cochon est-il sale ? A-t-il mauvais caractère ? Comment vit-il ? Dans quels produits le trouve-t-on ? Toutes les réponses à ces questions se trouvent dans cette nouvelle publication, destinée à expliquer aux enfants ce qu'est un cochon, au-delà de toutes les idées reçues à son sujet. Les enfants peuvent s'amuser à tester leurs connaissances en répondant au quizz en ligne. En outre, de nombreux jeux sur le thème du cochon sont proposés sur le site : coloriage, labyrinthe, jeu de 7 erreurs, mots croisés, chasse aux intrus...

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du partenariat entre la PMAF et Carrefour, qui consiste à développer des activités pédagogiques autour des denrées alimentaires d'origine animale. Il s'agit ainsi de faire connaître aux enfants les caractéristiques d'un animal, ses modes d'élevage et les produits qu'il fournit, en les interpellant ainsi sur le rôle des consommateurs. D'autres activités devraient prochainement voir le jour, avec notamment une animation en magasin conduite par notre mascotte Wonderpoule. À suivre... ●

■ PORCS

La fin de la castration des porcelets ?

Le 10 octobre dernier, la PMAF a participé à Ploufragan à la première grande conférence dédiée à l'arrêt de la castration sur les porcelets.



Cette intervention chirurgicale est aujourd'hui pratiquée de manière systématique sur les mâles, afin d'éviter que la viande présente une odeur désagréable (dite « de verrat »¹). La plupart du temps, cette opération est réalisée sans anesthésie ni autre prise en charge de la douleur. Les résultats des études exposés lors de cette journée ont mis en avant l'existence de solutions alternatives à cette pratique douloureuse.

Chaque année, des millions de porcelets sont castrés, alors que seuls 6,5% d'entre eux auraient développé cette odeur caractéristique en fin de croissance². En outre, cette particularité ne présente aucun risque pour le consommateur, mais peut altérer la perception du goût de la viande.

Deux méthodes alternatives sont aujourd'hui pratiquées dans plusieurs pays européens, notamment en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne et aux Pays-Bas. La première consiste à élever des porcs non castrés et à écarter du circuit classique de vente les viandes odorantes après abattage. Ces viandes peuvent ensuite intégrer des chaînes de transformation qui permettent de neutraliser cette odeur. La deuxième option a pour but d'éviter l'apparition de l'odeur de verrat par la pratique de l'immunocastration sur tous les porcelets mâles.

La PMAF appelle depuis longtemps à l'arrêt de la castration chirurgicale des porcelets, car les souffrances infligées aux animaux par cette pratique ne se justifient en aucun cas.

En Europe, les acteurs de la filière porcine ont été invités par la Commission européenne à signer la Déclaration de Bruxelles : un engagement volontaire pour l'arrêt de la castration chirurgicale des porcs avant le 1^{er} janvier 2018. De nombreuses parties prenantes européennes ont signé cette déclaration : groupements d'éleveurs, industriels, distributeurs, scientifiques, vétérinaires et associations de défense des animaux – dont la PMAF.

La PMAF a toujours encouragé les initiatives des éleveurs français engagés en faveur du bien-être des porcelets. Parmi ces initiatives, citons par exemple :

- les exploitations adhérentes à la Charte de la Filière Porcine³, dont le cahier des charges impose l'utilisation systématique d'analgésiques⁴ au moment de la castration,
- la Cooperl, un groupement breton de 2 700 éleveurs, qui proposera sur le marché des viandes issues de porcs non castrés à échéance 2013.

Aujourd'hui, nous incitons vivement tous les acteurs de la filière à signer la Déclaration de Bruxelles.

Plus d'infos sur www.paillassonlecochon.com ●

1 - Le verrat est un porc mâle non castré, arrivé à maturité sexuelle

2 - Bonneau, M. 1999. Rôle de l'androsténone et du scatol dans l'acceptabilité des viandes de porc mâle entier par les consommateurs. Journées de la recherche porcine en France, 31, 315-322.

3 - Les produits portant le logo Viande Porcine Française (VPF) proviennent en partie d'élevages adhérent à la Charte de la Filière Porcine

4 - Produit qui atténue la sensibilité à la douleur, sans provoquer de perte de conscience.

■ FERME DES ANIMAUX

Sauvetage d'animaux : de nouveaux pensionnaires à la Ferme de Vauquois

Le 29 août dernier, la PMAF a participé à la saisie d'une centaine d'animaux près de Besançon dans le Doubs. Vingt-deux d'entre eux ont été accueillis à la ferme de la PMAF située dans le village de Vauquois.

Les forces de l'ordre du Doubs, accompagnées de la PMAF, la Fondation 30 Millions d'Amis, ainsi que la SPA de Besançon et de Thierville-sur-Meuse, ont procédé ensemble au sauvetage de ces animaux. Soixante chiens, une trentaine de chats, ainsi que de nombreuses volailles



ont été saisis. Selon Jessica Manichon de la PMAF, les animaux sauvés vivaient dans des conditions d'hygiène déplorables et certains subissaient même probablement des maltraitances. « Le poulailler était recouvert d'une épaisse couche de fientes et les volailles ne bénéficiaient manifestement pas de suivi vétérinaire. Les chats, quant à eux, vivaient sur 15 cm de détritus mélangés à leurs excréments et au beau milieu de cadavres de leurs congénères. »

Suite à cette saisie, les animaux de compagnie ont été recueillis par la SPA et les animaux de ferme ont trouvé refuge à la PMAF. La ferme de Vauquois a ainsi accueilli de nouveaux pensionnaires : 6 canards, 7 dindes et 9 oies.

Les animaux s'accommodent petit à petit à leurs nouvelles conditions de vie. Les dindons vivent harmonieusement avec les poules, en liberté dans le corps de ferme. Peu craintifs, ils se sont rapidement adaptés à leur nouvel environnement. Les oies et les canards, en revanche plus farouches, demandent un peu plus de patience. Il leur faudra (ré)apprendre à cohabiter pacifiquement avec l'homme, ce à quoi ils n'étaient pas ou plus habitués jusque-là. ●

champ libre - N°45

Editeur : Protection mondiale des animaux de ferme (PMAF) - Association régie par les articles 21 à 79.III du Code Civil local - Siège social : 176 avenue André Malraux - BP 80242 - 57006 METZ Cedex 1 - Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82

Courriel : courrier@pmaf.org - Représentant légal : Charles Notin - Directeur : Ghislain Zuccolo -

Directeur de la publication : Ghislain Zuccolo - Responsable de la rédaction : - Ghislain Zuccolo

Imprimeur : BCR « les capucins » 32200 Gimont - Tél. : 05 62 67 11 08 - PAO : PMAF - Dépôt légal :

septembre 2012 - ISSN : 1562-6202

Ce numéro a été édité à 16 500 exemplaires et imprimé sur du papier recyclé. *Champ Libre* est édité trimestriellement. - La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Reproduction des textes et des illustrations autorisée à condition d'en mentionner la source.

Crédits photos et illustrations : PMAF sauf mention contraire.